

Proposition de texte soumis au vote
AG URIOPSS 21 Novembre 2013



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PROJET ASSOCIATIF URIOPSS

2014/2019

Un Contexte

- Un projet associatif arrivé à son terme début 2012
- Une évaluation synthétisée du projet 2008/2012 présentée en AG de 2013
- Une évolution considérable de l'environnement des associations
- Une volonté affirmée de l'URIOPSS de peser sur les mutations en cours et de se réinterroger
- Une détermination partagée de donner une tonalité plus stratégique au projet

PRÉSENTATION

Association loi 1901 créée en 1948, l'URIOPSS (Union Régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux) des Pays de la Loire regroupe et soutient dans leur développement et leur fonctionnement les organismes sanitaires, sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif de la région.

Elle rassemble aujourd'hui 300 organismes privés non lucratifs, assurant la gestion de plus de 800 établissements et services, ainsi que des missions caritatives au service des personnes en situations de fragilité par des situations de handicap, de maladie, de dépendance...

Les adhérents de l'URIOPSS sont les personnes morales des organismes privés à but non lucratif et les établissements et services qui leurs sont attachés. Ils agissent dans les domaines de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de l'exclusion, du sanitaire, du handicap et des personnes âgées...

L'URIOPSS des Pays de la Loire est membre de l'UNIOPSS, Union Nationale reconnue d'utilité publique, qui regroupe 100 adhérents nationaux et fédérations, et les 23 URIOPSS régionales.

« *Unir les associations pour développer les solidarités* » est la vocation et la première mission de nature politique exercée par ce mouvement d'ampleur nationale.

NOS MISSIONS

- ❖ **UNIR ET FEDERER** ces organismes dans un réseau de solidarité, autour de valeurs et d'une vision partagées, dans une organisation transparente, respectueuse des différences,
- ❖ **REPRESENTER** notre secteur auprès des pouvoirs publics, des partenaires, en contribuant à l'élaboration des politiques sanitaires et sociales, ainsi qu'à leur évaluation notamment au sein des instances instituées de démocratie sanitaire sociale et médico-sociale, mais également dans tous les lieux pertinents permettant de défendre la place et les droits des personnes en situation de fragilité.
- ❖ **PROMOUVOIR ET DEFENDRE** le modèle de l'économie sociale et solidaire auprès des acteurs publics et privés et du grand public, son originalité au vu notamment de l'engagement des parties prenantes, bénévoles et salariés, des modes de gouvernance...
- ❖ **VEILLER ET ANTICIPER** en observant l'évolution des besoins et en proposant des réponses adaptées aux défis à venir,
- ❖ **INFORMER ET FORMER** les adhérents pour leur permettre de disposer des outils nécessaires à une intervention socialement et économiquement efficace,
- ❖ **ACCOMPAGNER L'ACTION ET LE CHANGEMENT** dans une optique d'amélioration de la qualité et de recherche de solutions innovantes pertinentes, qui permettent un accompagnement des personnes adapté et digne.

NOS ENJEUX ET NOS DEFIS POUR L'AVENIR

Les questions, les thématiques dont l'URIOPSS aura à se saisir pour mener à bien son ambition stratégique relèvent notamment des objectifs suivants :

- ❖ La transmission des valeurs et de promotion de la *généreuse* solidarité,
- ❖ L'observation des besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux avec un développement de la fonction de veille, d'anticipation et de prospective,
- ❖ La consolidation des modes de financement de l'URIOPSS et de ses principes, dans ce contexte de fortes contraintes budgétaires,
- ❖ L'amplification de la participation des personnes accompagnées à tous les niveaux de consultation et de décision possibles,
- ❖ La valorisation du fait associatif et le soutien au bénévolat,
- ❖ L'accompagnement des adhérents, à la fois sur la dimension stratégique, les défis de l'évolution professionnelle des métiers et l'accompagnement des dirigeants,
- ❖ L'implication de la société civile et la question de la complémentarité de son action avec le monde professionnel,
- ❖ L'innovation sociale sur des questions aussi transversales que la lutte contre la solitude.

NOTRE AMBITION STRATÉGIQUE

L'URIOPSS, membre du réseau UNIOPSS-URIOPSS, veut promouvoir une Société de droit, solidaire, fondée sur la cohésion sociale incarnant les valeurs qu'elle reconnaît :

- La primauté de la personne (sa dignité, sa liberté)
- La solidarité
- L'engagement
- L'altérité
- La démocratie
- Le pouvoir d'agir.

En réunissant des associations, des fédérations, des fondations, des mutuelles, l'URIOPSS privilégie « le travailler ensemble », en valorisant la diversité et la richesse des acteurs et des territoires.

Ce projet de société défendu par notre Union doit permettre :

- la prise en compte par les politiques publiques des personnes de tous âges, fragilisées par certaines situations : le non accès aux droits, l'exclusion sociale, le handicap, la dépendance, la maladie....
- l'accès aux droits, l'exercice de la citoyenneté des personnes,
- un parcours d'accompagnement social ou médico-social, de soins dans le respect de la liberté et de la dignité intrinsèque de chaque personne,
- la valorisation de l'action non lucrative de solidarité, signe visible de l'engagement désintéressé des individus et des institutions.

L'URIOPSS se veut un mouvement d'union et de cohésion entre les organismes à but non lucratif des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, sur le territoire des Pays de la Loire, afin de développer une action politique et technique concertée, organisée, qui favorise et améliore :

- la vie des personnes et la qualité de l'accompagnement,
- les échanges entre adhérents,
- la coopération intersectorielle,
- la cohérence des politiques publiques.

La réussite de cette ambition dépend de la volonté et de la capacité de l'URIOPSS à :

- Soutenir et éclairer ses adhérents pour améliorer les modes d'accompagnement des personnes fragiles,
- Favoriser l'innovation sociale,
- Être un interlocuteur écouté des pouvoirs publics,
- Sensibiliser les Ligériens aux questions de solidarité et développer leur capacité d'engagement au service des plus fragiles.

LES AXES STRATÉGIQUES ET LES CHANTIERS POUR AGIR

Préambule

Les trois axes stratégiques présentés ont pour dénominateur commun l'accompagnement des personnes en situation de fragilité et la prise en compte de leur expression.

Ces axes :

- Sont reliés, complémentaires et constitutifs les uns des autres et ont tous vocation à être utiles aux adhérents et à s'appuyer sur leurs besoins et contributions ;
- Sont à mettre en perspective avec l'élaboration des politiques publiques nationales, régionales et locales.

Pour leur mise en œuvre au nom de tous, ils nécessitent un cadre économique solide.

Axe 1 : Construire des réponses appropriées

Pour faire face aux enjeux de la prise en charge globale de la personne et mieux anticiper les mutations, construire avec et pour nos adhérents des réponses appropriées, en valorisant les expertises et les expériences de chacun

→ Mission(s) URIOPSS s'y rattachant

Unir et fédérer / Représenter / Accompagner et conseiller / Informer / Former / Offrir un lieu d'expression / Animer un réseau et contribuer ainsi à l'élaboration des politiques sociales / Promouvoir et défendre le modèle de l'économie sociale

→ Finalités

Le défi de la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de fragilité et de leurs évolutions, celui de leur intégration dans la société et de leur accès à une pleine citoyenneté, requièrent une constante mise en réseau et une synergie des acteurs. L'URIOPSS a l'ambition de faciliter cette démarche et d'insuffler un esprit de coopération.

→ Chantiers à conduire

- Engager la démarche auprès des adhérents pour mieux connaître et mutualiser les pratiques auprès des personnes accueillies ou accompagnées, en valorisant notamment la notion de parcours individualisé
- Renforcer les moyens techniques et politiques d'accompagnement et d'animation des adhérents
- Promouvoir, soutenir et développer le bénévolat
- Mettre en œuvre une démarche auprès des adhérents pour faciliter et accompagner les co-constructions **sur le plan territorial, sectoriel et intersectoriel**

Axe 2 : Transmettre notre vision de la société

Porter nos valeurs, notre vision de la société et les aspects de transversalité à l'œuvre en :

→ Aidant les pouvoirs publics à construire les politiques de solidarité adaptées aux situations des personnes en situation de fragilité dans chaque territoire

→ Communiquant de façon diversifiée auprès des médias et du grand public

→ **Mission(s) URIOPSS s'y rattachant**

Unir et fédérer / Représenter / Accompagner et conseiller / Informer / Former / Offrir un lieu d'expression / Animer un réseau et contribuer ainsi à l'élaboration des politiques sociales / Promouvoir et défendre le modèle de l'économie sociale

→ **Finalités**

Transmettre notre vision d'une société solidaire, de ses enjeux et de ses bienfaits, sensibiliser nos concitoyens à la réalité sociale, au fait associatif sanitaire et social, c'est exercer notre fonction tribunitienne. Faire avancer la solidarité et faire reculer la pauvreté par la force du dialogue civil et le militantisme, c'est signifier que les organismes à but non lucratif membres de l'URIOPSS sont acteurs à part entière de la démocratie.

Dans le souci constant porté par l'union régionale d'attention aux plus fragiles, nous souhaitons structurer nos relations avec les pouvoirs publics pour faire progresser l'idée que la solidarité « est à la fois une nécessité immédiate, économique et humaine, et un investissement de long terme. » (cf. appel inter associatif : Investir sur la solidarité).

→ **Les Chantiers à conduire**

- Préciser un argumentaire pour démontrer que le modèle associatif est un modèle économique crédible, facilitant l'existence d'acteurs solides dans l'Economie Sociale et Solidaire
- Rencontrer des élus, représentants des pouvoirs publics, pour mettre en lien les finalités, objectifs et propositions de l'URIOPSS avec leurs orientations, projets et questionnements
- Rencontrer les responsables des administrations publiques et des collectivités afin de connaître les contraintes respectives et réfléchir à une opérationnalité des projets d'action sociale en lien avec nos finalités, objectifs et observations
- Souligner et mettre en action les aspects de transversalité (concernant les différents champs de l'action sociale et les différents territoires) pesant sur l'accompagnement des personnes en situation de fragilité et leurs parcours
- Rencontrer les différents types de médias ainsi que des représentants d'utilisateurs pour réfléchir à différentes formes de communication à propos des questions, notamment transversales, qui pèsent sur les difficultés et les parcours des personnes en situation de fragilité

Axe 3 : Unir nos forces

Établir avec les Fédérations, les autres réseaux (CPCA/ESS,...) et les adhérents nationaux des complémentarités portant sur des actions communes, des positionnements politiques partagés qui nous permettront de renforcer l'efficacité de l'inter-fédéralité au profit de nos adhérents

→ **Mission(s) URIOPSS s'y rattachant**

Unir et fédérer / Représenter / Accompagner et conseiller / Informer / Former / Offrir un lieu d'expression / Animer un réseau et contribuer ainsi à l'élaboration des politiques sociales / Promouvoir et défendre le modèle de l'économie sociale

→ **Finalités**

L'URIOPSS se veut un lieu de cohérence et d'unité sur la région des Pays de La Loire.

La défense du secteur non lucratif de solidarité et de la vie associative comme modèle pertinent, pour entreprendre auprès des personnes fragiles implique unité et cohérence entre ceux qui défendent et mettent en œuvre ce modèle.

Cela passe par des collaborations et des partenariats étroits.

Nous souhaitons ainsi améliorer la coopération au sein du secteur sanitaire et social en renforçant nos liens politiques et techniques avec :

- les fédérations sectorielles
- les coordinations associatives
- les autres URIOPSS.

→ **Les Chantiers à conduire**

- Identifier les partenaires en réalisant une cartographie détaillée
- Consulter les adhérents sur leur vision (attentes, contraintes) des fédérations et de l'URIOPSS
- Engager ou poursuivre un processus de rencontre avec chaque fédération et adhérent national présent en région
- Maintenir, renforcer ou développer les partenariats existants et les évaluer avec l'aide d'indicateurs

Les différents éléments de ces trois axes stratégiques impliquent une traduction dans les instances de l'URIOPSS des Pays de la Loire et dans son mode de gouvernance, au sens d'associer toutes les parties prenantes, qu'elles soient politiques ou techniques, différentes mais reliées.

NOS RESSOURCES

L'URIOPSS veillera plus particulièrement à développer :

Les ressources humaines

Les compétences des administrateurs, des personnels de l'URIOPSS et de ses adhérents constituent les premières ressources mobilisables dans le repérage des besoins sectoriels et transversaux par :

- le recensement des recours possibles aux compétences propres des adhérents
- la mise en place de tandems administrateurs salariés sur les thématiques principales
- la recherche de mutualisations de moyens avec d'autres URIOPSS ou avec les autres fédérations.

Les moyens

Les femmes et les hommes associés à l'action de l'URIOPSS développent des moyens privilégiés que sont :

- **L'ANIMATION** : elle permet l'expression des diversités, l'échange des savoir-faire l'approfondissement de la réflexion, la construction de positionnements politiques communs.
 - Sectorielle et intersectorielle, elle cherchera à associer les fédérations spécialisées adhérentes de l'Union
 - Transversale, elle portera sur les questions communes dépassant les problématiques de secteurs, telles que les spécificités associatives ou les grands enjeux de société.

Elle associera, chaque fois que possible, les responsables bénévoles et salariés des organismes adhérents et favorisera les actions de proximité.

- **LA FORMATION ET L'INFORMATION** : elles visent à fournir les clés de compréhension et de mise en œuvre des questions sanitaires et sociales, les moyens d'adaptation, d'amélioration et d'anticipation des propositions associatives, les outils nécessaires à la pratique quotidienne des adhérents.
- **L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE** vise à soutenir les adhérents, individuellement ou collectivement, dans l'élaboration de leurs projets politiques stratégiques ou techniques et plus particulièrement dans des périodes de construction, d'adaptation ou de mutation.

Formation, information, accompagnement technique s'adressent tant aux bénévoles qu'aux professionnels et portent à la fois sur :

- les questions de politiques publiques (associatives, de solidarité, territoriales et organisationnelles, emploi et formation professionnelle,)
- des domaines d'expertises spécifiques (droit des institutions sanitaires, sociales et médico-sociales, droit des associations, droit social, ressources humaines, projet associatif, projet d'établissement, amélioration de la qualité, communication...).

- **LA COMMUNICATION**

Elle s'appuie sur tous les supports pertinents y compris sur les manifestations locales ou nationales.

Elle favorisera, à travers ces différents outils, le passage d'informations réciproques, des adhérents vers l'Union et de l'Union vers les adhérents, ainsi « qu'à travers le lobbying », la sensibilisation des partenaires, publics et privés.

- **LES MOYENS FINANCIERS** en gardant pour cadre les valeurs et les missions de notre Union, un équilibre sera recherché entre :

- les ressources de cotisations, qui doivent rester prépondérantes en ce qu'elles manifestent d'abord l'adhésion à un mouvement, à ses valeurs et convictions, et par ailleurs, la qualité des services rendus dans ce cadre,
- les prestations individualisées et les services de formation et d'information,
- les productions de travaux de recherche ou d'animation pour les partenaires,
- les apports des partenaires partageant notre vision de l'action sanitaire et sociale.

CONCLUSION

**« Rien ne se crée sans les hommes et rien ne dure sans les institutions »
Robert SCHUMAN**

La nature de l'URIOPSS découle de cette citation : l'action et l'engagement en faveur des personnes en situation de fragilité résulte de la combinaison entre la solidité des institutions et la force de l'engagement personnel et collectif de personnes capables de convictions fortes, d'initiative et de fidélité à des valeurs de solidarité.

Un beau défi pour l'URIOPSS.

METHODOLOGIE D'ELABORATION DE LA DEMARCHE STRATEGIQUE ET DE SON PILOTAGE

La méthode engagée a permis d'associer l'ensemble des parties prenantes à la réflexion :

Les adhérents réunis en :

- Ateliers lors de l'assemblée générale (juin 2011)
- Commission Intersectorielle Départementale (décembre 2012) autour d'un diagnostic partagé de l'environnement et une expression de leurs attentes au regard de l'URIOPSS.

La constitution d'un **comité de pilotage mixte** (adhérents, administrateurs, salariées).

La méthodologie combine :

- Analyse des évolutions institutionnelles et des politiques publiques, impactant l'environnement des associations, en vue de poser des pistes de réflexion et nommer les enjeux à venir pour l'union
- Réflexions, attentes et propositions des adhérents
- Analyses, état des lieux, propositions, perspectives de l'équipe salariée
- Écoute des partenaires institutionnels via des interviews
- Conduite d'une démarche stratégique avec le comité de pilotage
- Animation de la démarche par un consultant expérimenté

→ **Le pilotage opérationnel** du projet s'appuiera sur les différentes parties prenantes, basé sur l'engagement d'une communauté d'acteurs composée d'administrateurs et de collaboratrices de l'URIOPSS selon des missions et des rôles définis préalablement par le président, après validation en CA.



4, rue Arsène Leloup
BP 98501

44185 NANTES cedex 4

Tél. 02 51 84 50 10 - Fax 02 51 84 50 11

E-Mail : secretariat@uriopss-pdl.asso.fr

www.uriopss-pdl.asso.fr